

PPMS

Plan Particulier de Mise en Sûreté

Cas spécifique Attentat-intrusion
Fiche Vigilance Attentat

Objectifs

- Réfléchir à la mise en sûreté dans le cas d'une possible intrusion
- Anticiper et créer les bons réflexes
- Développer la vigilance face au risque
Attentat

- Le but est de créer une culture relative au risque et notamment au risque Attentat.
 - ▣ Le milieu scolaire est particulièrement visé
 - En raison de l'effectif (le regroupement)
 - En raison des principes de laïcité transmis
 - ...

La surprise et l'ampleur de certains événements peuvent être déstabilisants.

Raison de plus pour s'y préparer.

Pour les mêmes raisons qu'on se prépare au PSC1, il faut se préparer au PPMS (même si la probabilité que ça arrive « chez nous » est faible...).

- ⊙ Le but d'un plan de sûreté est donc de proposer une action pour **minimiser au maximum les risques** pour les élèves et les personnels de l'école **en attendant l'arrivée des secours**.
- ⊙ Il n'y a pas de risque zéro.
- ⊙ Mais c'est un **devoir d'avoir anticipé au mieux les choses** avec les moyens, les connaissances que l'on a, notre logique et notre bon sens.

Rappel d'éléments antérieurs

6

- **La circulaire du 25 novembre 2015**
- **Le guide d'élaboration du PPMS (version 2015)**
- **Le lien vers le DDRM sur le site de la préfecture**
- **Un fascicule de crise envoyé aux écoles : Le PPMS de l'Allier**
 - **Une annexe Mesure à prendre en cas de risque**
 - **Une fiche d'aide à la mise en place d'exercices de simulation**
 - **Les registres dans les écoles**
 - **L'ensemble de ces documents seront sur le nouveau site DSDEN ([lien](#))**
- **Lettre de madame le Recteur avec mesure à prendre face au risque intrusion attentat**

La fiche Vigipirate

7

**Pour éviter de
surajouter du risque**

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte
à l'entrée de
l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des
personnes extérieures
à l'établissement



Organisation d'exercices
de sécurité

LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements
devant l'établissement



Ne pas stationner
devant l'établissement
à la dépose ou à la
récupération de l'élève



Signaler tout
comportement
ou objet suspect

SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires
régulières et
occasionnelles



Les événements ouverts
au public au sein de
l'établissement sous
réserve de l'avis du Préfet



Les voyages scolaires
sous réserve de l'avis
du Recteur

Consignes applicables
en date du 2 décembre 2015



Exercice de mise en sûreté des personnes en établissement scolaire Protocole allégé *(à adapter localement à chaque établissement)*

Dès le déclenchement de l'exercice :

1. Fermer tous les points d'accès de l'établissement
2. Demander à l'ensemble des personnels, élèves et autres publics présents de rejoindre les bâtiments spécifiés
3. Fermer toutes les portes d'accès de ces bâtiments (condamnées de l'extérieur mais ouvrables de l'intérieur). Nommer un responsable à la surveillance de chaque accès
4. Fermer toutes les fenêtres et volets et éloigner toute personne des portes, murs et fenêtres
5. Mettre en silencieux les téléphones portables
6. Supprimer la sonnerie interclasse
7. Lever l'alerte une dizaine de minutes après la mise en sûreté effective

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**

Localisez le danger pour vous en éloigner

1 Enfermez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

3/ ALERTER
ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau** et **@gouvernementfr**

Mesures spécifiques :
envoi en mairie par la préfecture
le 7/12/2015



Vigilance attentats : les bons réflexes

Guide à destination
des chefs d'établissement,
des inspecteurs de l'éducation
nationale et des directeurs d'école



Secrétariat général
de l'éducation
nationale
et de la sécurité nationale

Mesures spécifiques :
Guide envoyé par le MEN le
29/02/2016

Des relations avec les partenaires extérieurs en matière de sécurité

Les parents

Le personnel de l'établissement

Les temps périscolaires

Communication



La fiche d'informations aux parents

12 Pour éviter de surajouter du risque

Informations aux familles

Plan Particulier de Mise en Sûreté (en cas de risque majeur)

Un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) a été mis en place à l'école, nous allons faire un exercice d'entraînement prévu de longue date. Le PPMS réfléchi par l'équipe enseignante est un outil destiné à faire face à un accident majeur.

En cas de risque naturel (tempête, inondation...), **technologique** (accident de transport de produits chimiques...) **ou autre** (intrusions) des dispositions de protection des élèves et des personnels de l'école doivent être prises en attendant l'arrivée des secours.

Des **exercices de mise à l'abri** doivent donc être réalisés chaque année. Au signal d'alerte, toutes les personnes présentes dans l'école doivent se diriger vers le(s) espace(s) de confinement prévu(s) dans l'école.

Ces exercices obligatoires servent à valider les PPMS et à donner les bons réflexes aux enseignants, aux élèves et aux parents d'élèves.

En cas d'alerte donnée par les autorités, l'école active le Plan de mise en Sûreté et ferme ses portes.

Pour la sécurité de tous, il faut alors respecter ces consignes :

A ce titre, la fiche jointe **LES BONNS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR** doit être conservée impérativement.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette démarche de prévention.



Mettez-vous à l'abri !



*Écoutez la radio
(France Inter ou
France Info)*



*Ne venez pas
chercher votre
enfant à l'école !*



*Ne téléphonez
pas ! N'encombrez
pas les réseaux.*



L'alerte...

Elle est déclenchée par le Préfet, par le Maire ou directement par le Directeur de l'école...

...

Le guide « Vigilance attentats »

13

Courrier ministériel de Février 2016

⊙ Se préparer

⊙ Anticiper

⊙ Réagir

⊙ Adopter le bon réflexe

De la
réflexion



Aux
réflexes

Il est dans la continuité logique des dispositifs définis lors de la rédaction du PPMS.

Se préparer



Connaître l'environnement de l'école pour mieux anticiper

Développer la vigilance

Construire des réflexes à travers des exercices



Se préparer



15

- Avoir prévu un protocole simple en cas d'intrusion attentat :
 - système d'alerte défini
 - lieu de mise à l'abri choisi
 - rôle de chacun établi
 - mesures spécifiques rappelées
- Avoir associé le personnel non enseignant en temps scolaire (Atsem, AVS...) et périscolaire (TAP, restauration) : voir avec la mairie pour une information commune et conjointe.
- Avoir réalisé des exercices de simulation pour créer des réflexes pertinents.
- Avoir établi les bilans des exercices dont le compte rendu est transmis au maire et à l'IEN.

Voir le PPMS

Se préparer



16

Exercice de simulation

Il valide le PPMS.

Il faut lui définir un scénario (nature du risque notamment).

Il n'est pas inopiné dans un premier temps : c'est un exercice.

Il permet de relever des dysfonctionnements

- le directeur d'école pourra prendre un certain nombre de mesures pour les rectifier au mieux,
- le maire pourra aider à améliorer certains aspects.

Le bilan de l'exercice est consigné et est transmis au maire pour demandes ultérieures éventuelles.

Se préparer



17

Une progression dans la transmission des informations (une progression dans la réalisation des exercices).

Des exercices de simulation indispensables pour cet aspect :

- test de la chaîne d'alerte interne de manière non inopinée puis inopinée
- test du rôle de chacun dans un exercice simple en lien avec une mise à l'abri des élèves
- test à différents moments de la journée (lien avec le périscolaire)
- test du processus de mise à l'abri complet
- test d'un protocole permettant de s'échapper
- test impliquant d'autres acteurs de la sécurité
- ...

Se préparer



18

Proposition de différents scénarii d'intrusion

(Tout le monde est au courant, seuls quelques personnels sont au courant ; personne n'est au courant : degré d'inopiné)

- l'intrus est proche mais il n'est ni identifié ni localisé
- l'intrus est localisé et loin de l'enceinte scolaire
- l'intrus est localisé et proche de l'enceinte scolaire
- plusieurs personnes sont malveillantes
- l'intrus est identifié avec des armes spécifiques
- ...



Réagir

19

S'échapper



Action anticipée ou urgente.
Si le danger est localisé et s'il est pertinent de pouvoir s'échapper.



Connaître les itinéraires reconnus.
Connaître les capacités d'action des élèves : attention aux vitesses de déplacement (enfants de maternelle, problèmes comportementaux, élève à mobilité réduite...)

Se mettre à l'abri



Action immédiate.
Selon le temps de réaction : dans la classe ou le lieu spécifié.



Appliquer les mesures spécifiques connues.
Alerter les forces de l'ordre.
Attendre l'intervention des forces de l'ordre.

Trois manières d'apprendre le danger

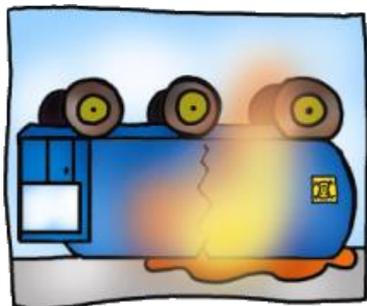
20



- **Dès l'audition du SAIP,**



- **ou sur demande des autorités :**
appel téléphonique ou message vocal diffusé par véhicule sono,



- **ou si l'établissement est le premier témoin** d'un événement pouvant avoir une incidence majeure pour lui.

Mesures générales en cas de crise

21

- Activer une cellule de crise
- Vérifier le listing du jour qui doit tenir compte des élèves et des personnels dans et hors de l'établissement
- Faire fermer les vannes de fluides, sources éventuelles de sur-accident (électricité, gaz...)
- Alerter et informer les élèves sur la situation
- Établir le contact avec les autorités et les services de secours

